

Tuffé Val de la Chéronne

Tuffé – Saint Hilaire le Lierru



Lettre Municipale n° 105

Mai – Juin
2021

Edito

L'année 2021 va se poursuivre avec des restrictions au moins jusqu'au début de l'été.

En ce qui concerne la vaccination, les personnes de plus de 70 ans, ont pu, et peuvent encore se faire connaître à l'accueil de la Mairie, afin d'être inscrit sur une liste d'attente.

Je tiens tout particulièrement à remercier Patrick Charron, Marie-Claude Rouillon, quelques bénévoles tufféens, pour toutes les navettes effectuées entre Tuffé Val de la Chéronne et le centre de vaccination de la Ferté Bernard, ainsi que Carole Lamboley pour la gestion des inscriptions en Mairie.

Les personnes de 55 ans à 70 ans n'ayant pas de comorbidités, peuvent prendre rendez-vous auprès du secrétariat du Docteur Suarez de Tuffé ou sur le site internet <https://medecin.site/tuffesuarez> ; elles seront vaccinées avec l'Astra Zeneca, je confirme que ce vaccin n'est pas dangereux puisque mon épouse et moi-même l'avons reçu et tout s'est très bien passé !

Depuis le 16 avril, les personnes de plus de 60 ans peuvent s'inscrire directement dans les centres de vaccinations soit par téléphone, soit en se connectant sur le site « Doctolib ».

Nous présentons toutes nos excuses pour le dérangement occasionné Grande Rue, suite au renforcement du réseau électrique. La commune n'intervient en rien dans ce chantier. Celui-ci est effectué par le Département de la Sarthe pour permettre aux habitants de ce quartier de palier aux coupures intempestives.

Je m'adresserai à vous avant les vacances d'été pour faire le point sur les futurs travaux.

A très bientôt et bonne santé à tous,
Régis Bourneuf

**ÉLECTIONS
RÉGIONALES &
DÉPARTEMENTALES** **2021**

les élections départementales et régionales sont reportées aux 20 et 27 juin. En raison de la Covid-19 et des conditions sanitaires actuelles, les bureaux 1 et 2 de Tuffé seront transférés exceptionnellement à la salle polyvalente de Tuffé Val de la Chéronne ; le bureau 3 en Mairie de St Hilaire le Lierru reste inchangé

PLUi

Le Plan Local d'Urbanisme a été adopté et es applicable depuis début février 2021. Il est consultable sur www.tuffe.fr

Séance du 05 mars 2021

1. Présentation du Projet de méthanisation GAEC BOURNEUF (obligation légale)

La GAEC BOURNEUF a déposé le 13 mai 2020 un permis de construire pour la construction d'une installation de biométhanisation agricole au lieu-dit la Charbonnière. Le permis a été accordé par le Préfet de la Sarthe le 6 octobre 2020. Cette présentation est une obligation.

2. Projets – Travaux

➤ Enquête publique : Restructuration d'un élevage de porc EARL CIRON

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des présents et représentés, donne un avis favorable à la restructuration d'un élevage de porc de l'EARL CIRON.

➤ Devis Calvaire

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des présents et représentés, retient la SARL GASNIER pour un montant de 2 992.78 € HT et la SARL LEDRU – LEGEAY pour un montant de 8 214 € HT

➤ Ouverture de Classe

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il a reçu par mail un courrier de l'inspectrice académique qui informe la commune de la validation en date du jeudi 18 février 2021 de la carte scolaire pour la rentrée de septembre 2021. La Commune est concernée par l'ouverture d'une classe. Cela implique qu'il faut investir afin d'équiper cette classe en mobilier, en informatique. Un devis est également en cours pour le déplacement et le réaménagement en classe du Préfabriqué de la Place de la Gare vers la cour de l'école à son emplacement initial.

➤ Chemin Antenne Orange

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des présents et représentés, retient le devis de l'entreprise SARL FOUQUET pour un montant de 8 400 € HT.

➤ Maison médicale : Avenant SOCOTEC pour le rapport final

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à la majorité des présents et représentés, autorise Monsieur le Maire à signer l'avenant de 500 € HT avec la SOCOTEC.

➤ Embarcadère : Choix de la Méthode

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à la majorité des présents et représentés retient la méthode des blocs de béton empilable.

3. Communauté de Communes

➤ Convention d'instruction des actes d'urbanisme par le service intercommunal

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des présents et représentés :

- Confie au service commun de la CCHS l'instruction des actes d'urbanisme ;
- Autorise le maire à signer la convention annexée à la délibération ;

4. Questions et informations diverses / agenda

➤ Information Devis divers

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des présents et représentés, autorise Monsieur le Maire à signer le devis WATT SONO pour un montant de 2 206.36 € HT.

Séance du 19 mars 2021

1. Projets – Travaux

2. Plan d'eau : Devis Jeux

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des présents, adopte devis PROLUDIC pour un montant de 15 292 € HT en remplacement du mini-golf.

3. Finances

4. Subventions

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des présents, attribue les subventions communales (voir sur le site)

5. Comptes de Gestion 2020 : Commune, Plan d'eau, Assainissement, Salles, Réseau de Chaleur et Lotissement Claire Vallée

Voir sur le site de la commune

6. Comptes Administratifs 2020 : Commune, Plan d'eau, Assainissement, Salles, Réseau de Chaleur et Lotissement Claire Vallée

Voir sur le site de la commune

7. Assainissement

Voir sur le site de la commune

8. Plan d'eau

Voir sur le site de la commune

9. Salles

Voir sur le site de la commune

10. Réseau de Chaleur

Voir sur le site de la commune

11. Lotissement Claire Vallée

Voir sur le site de la commune

Dépenses Investissement Plan d'eau

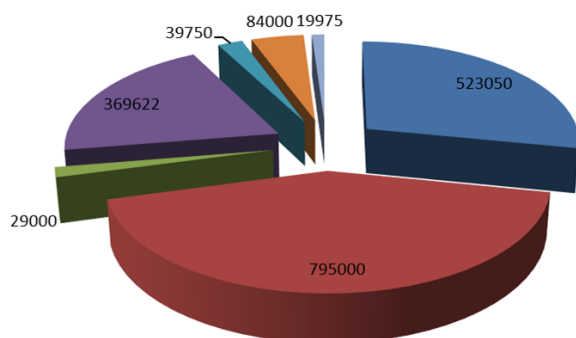
Mobil Home	Achat (37350 € + 25475 € sans reprise)	62 825 €
Chalet du lac	Rénovation Energétique (CA2020 : porte)	200 000 €
Aménagement Parking	Enrobé parking	6 000 €
Aire de jeux	Autres immobilisations (jeux)	20 000 €
Signalisation	Panneaux de propreté + porte vélo	3 250 €
Pédalos	Achat Pédalos	11 800 €
Aménagement Plage	Bâtiment plage +Toilette Auto + raccordement	70 000 €
Défibrillateur	Défibrillateurs x2	2 800 €

Dépenses Investissement Communes

Cimetière	Constructions cavurnes + portail installation fermeture 1134	10 400 €
Mairie	Matériel de bureau et informatique	3 500 €
Abbaye - Cloître	Projet extension accueil et hall exposition Abbaye	364 000 €
Ecole Fernand Loriot	Autres Agencements et aménagements (Clôture école)	5 598 €
	Matériel bureau & informatique (remplacement tables, chaises Classe CE2/CM1 et CM1/CM2)	5 021 €
	Autres immobilisations	494 €
	Matériel bureau et informatique (Ouverture de classe : mobilier classe + matériel informatique)	10 000 €
	Bâtiment scolaire (Transfert du Scan Place de la Gare vers Ecole)	20 000 €
	Bâtiment scolaire	30 429 €
Local Jeunes	Travaux	5 260 €
Bibliothèque	Boite à livres	1 300 €
Acquisitions Foncières	Terrains nus	5 000 €
Voirie	Travaux de Voirie	68 576 €
	Travaux Rue de l'Etang	11 250 €
	Terrain Pétanque St Hilaire + bastaings + ferrailages	20 000 €
	Chemin accès Antenne Orange	11 000 €
	Accès Salle Polyvalente St Hilaire	13 000 €
Bornes Incendie	Installations, matériel et outillage techniques	3 000 €
Equipement services Techniques	Matériel de transport (Véhicule)	23 300 €
Local Technique	Installations, matériel et outillage techniques (Broyeur)	5 574 €
Maison Pluridisciplinaire	Construction (RAR 25 000) (Atelier + honoraires archi + SPS + ct)	425 000 €
	Marché Architecte 60 715,20 + construction 386 000 € HT	95 271 €
Espace numérique	Aménagement + téléphonie	6 000 €
Equipement Sécurité	Panneau information à LED	20 000 €
Sanitaires	Défibrillateurs	6 000 €
10 Grande Rue	Autres immobilisations	30 000 €
Passerelle	Autres immobilisations (fenêtres)	2 000 €
Calvaire	Autres immobilisations (FOUQUET 4 500 € TTC + Passerelle)	20 000 €
	Autres immobilisations (Calvaire GASNIER 3 591,34 € TTC + LEDRU-LEGEAY 9 856,80 € TTC)	14 000 €

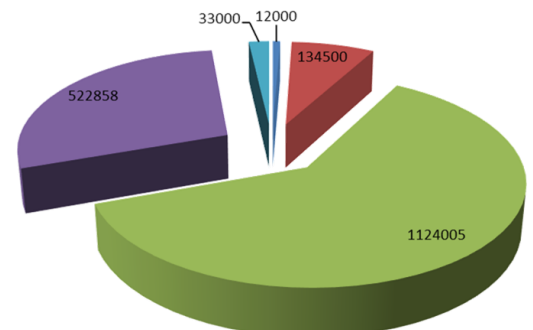
BUDGET 2021 COMMUNE

Dépenses de fonctionnement



- 011 - Charges à caractère général
- 012 - Charges de Personnel
- 014 - Atténuation de produits
- 015 - Autres Charges de gestion courante
- 66 - Charges financières
- 67 - Charges exceptionnelles
- 042 - Opérations d'ordres

Recettes de fonctionnement



- 013 - Atténuation de charges
- 70 - Produits de services
- 73 - Impôts et Taxes
- 74 - Dotations et Subventions
- 75 - Autres produits de gestion

SERVICE JEUNESSE

Vacances été 2021



En raison des conditions sanitaires actuelles (COVID-19), nous ne pouvons malheureusement à ce jour, vous présenter le programme de l'été 2021, ne connaissant pas les prochaines directives gouvernementales.

Le service jeunesse est sur Facebook, vous y trouverez les informations pratiques, les programmes d'activités... : Espace Jeunesse Tuffe

Le service jeunesse est situé Chemin de la Station.
Renseignements sur la garderie ou l'accueil de loisirs :

02 43 93 97 60 ou 06 71 23 62 14
tuffe.service-jeunesse@orange.fr

Renseignements sur l'espace jeunesse :
02 43 93 97 60 ou 06 09 20 03 83
localjeunes.tuffe@gmail.com

Ecole Fernand Lorient - Directrice : Mme BOULLÉ Emmanuelle - 02.43.93.47.99 (le lundi) - ce.0720354u@ac-nantes.fr

Ouverture d'une classe supplémentaire à la rentrée de septembre 2021 !

A cet effet, le module (ex. cabinet médical) situé place de la Gare, sera installé provisoirement dans la cour de l'Ecole.

CONCOURS de fleurissement 2021



Participer à l'embellissement de la commune en vous inscrivant au 02.43.93.47.21 avant le 1^{er} juillet 2021

Horaires d'été de la déchèterie au 1^{er} avril 2021 :

Lundi : 14 h – 18 h ; Mercredi et vendredi : 9 h – 12 h
Samedi : 14 h – 17 h 30

A noter :

Passage de la balayeuse : **Mercredi 12 Mai 2021**

Merci de balayer votre trottoir avant le nettoyage.



CENTRE MUNICIPAL DE SANTÉ



Docteur Suarez
4 bis rue des Roses
02.43.71.06.80



Le Docteur Suarez ne consulte pas les mardis matin et vendredis après-midi ; en revanche, elle consulte 2 samedis matin par mois. Les prises de rendez-vous se font par téléphone de 8 h 30 à 12 h 30 ; Nous précisons que la Mairie n'intervient pas dans la gestion de ceux-ci.

Vous pouvez également prendre rendez-vous sur internet :

<https://medecin.site/tuffesuarez>

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

A partir du 1^{er} juillet 2021, l'assainissement collectif sera transféré au SAEP de Dollon et sera facturé en même temps que l'eau.

DON DE SANG

Prochaines Collectes :

PARIGNÉ L'EVEQUE
Foyer loisirs :
Mercredi 05 Mai de 15 h à 19 h

SAVIGNÉ L'EVEQUE
Salle Michel Berger :
Mardi 04 Mai de 15 h à 19 h

LA FERTE BERNARD
Centre culturel Athéna :
Mercredi 26 Mai de 15 h à 19 h

TIQUES:

PRÉVENIR ET RÉAGIR !



Prévenir

Porter le plus possible des vêtements couvrants (manches longues, pantalons, chaussures hautes, bottes, ...)



Les tiques affectionnent les hautes herbes, les fougères, les forêts, les jardins, les endroits ombragés, ...



Utiliser du répulsif pour insectes type DEET (30-50%) ou autre.

Inspecter

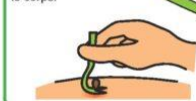
Inspecter méticuleusement tout le corps de haut en bas et particulièrement dans le cou et derrière les oreilles.



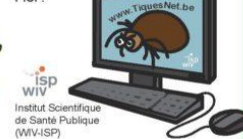
Attention ! Les tiques sont très petites !

Réagir

En cas de morsure, enlever la tique avec une pince adaptée sans en comprimer le corps.



Surfer sur www.TiquesNet.be et enregistrer la morsure auprès de l'ISP.



ISP WIV Institut Scientifique de Santé Publique (WIV-ISP)

Surveiller

Désinfecter la zone de morsure et surveiller pendant 30 jours.



Si on constate un érythème migrant (rougeur grandissante) ou des symptômes grippaux :

Consulter un médecin généraliste !

LE BRÛLAGE À L'AIR LIBRE DES DÉCHETS VERTS : C'EST INTERDIT !

Arrêté Préfectoral n°03.2307 du 20/05/2003

